

PRESENTATION et PLAN D'ACTION du PDM* de la Caf des AM

Objectif : réduire les déplacements
et leurs impacts environnementaux

Présentation

Le plan de mobilité

Obligation légale (art 51 du 17 août 2015)

- Analyse effectuée sur les sites de + 100 agents

Plan cadre 2015-2018

- -8% émissions de GES* (soit 167Tonnes CO²équ en 2018 pour la Caf des AM)
- 80% véhicules flotte émettant - 110gCO²/km (objectif atteint en Janvier 2020 / 84,4%)

38.4% : part des GES* sont dues aux transports à la Caf de AM soit 800 Tonnes CO²équ en 2018

- Ou 800 Tonnes sur un total de 2084 Tonnes CO²équ. en 2018 (source PERL'S)
- L'objectif de -8% (167 Tonnes CO²équ.) représente une diminution de 21% des transports

Méthodologie

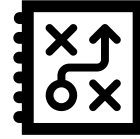


analyse



Collecte de données
Juillet/Aout 2018

Analyse des données
et restitution Pdm*
Sept/Déc 2019



stratégie



Élaboration
d'un calendrier
suivant
le plan d'actions
Janvier 2020



communication



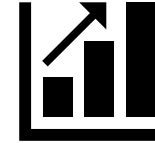
Diffusion du Pdm*
aux agents
Avril 2020



actions



Mise en place
des actions du
PA*
Janvier 2020



suivi



Suivi et mise à
jour du PA*
Semestriel à
partir de
Janvier 2020

Quelques chiffres :

En France, 1/3 des émissions de GES* est dû aux transports dont 53% véhicules particuliers ; 21,5% transport routier ; 20% transport utilitaire ; transport aérien 3,4% ; 1,5% deux roues
Ces chiffres sont à peu près identiques au niveau Mondial. (source GIEC)



Zoom sur les chiffres de la Caf des AM :

Moyenne de déplacement par agent pour venir travailler :

23,5 km/jr - 48 min/jr - 132,72€/mois

En 2018, le télétravail a permis de réduire le nombre de km parcourus de **233 500km**

Nos seuls déplacements émettent autant que **tout** l'éclairage public et la signalisation de la Métropole NCA

Sur un total de 384 interrogés 279 répondant soit un taux de participation à l'enquête de **72,65%**

Diagnostic :



Classement des 100 plus grandes agglomérations de France selon la qualité de l'air :

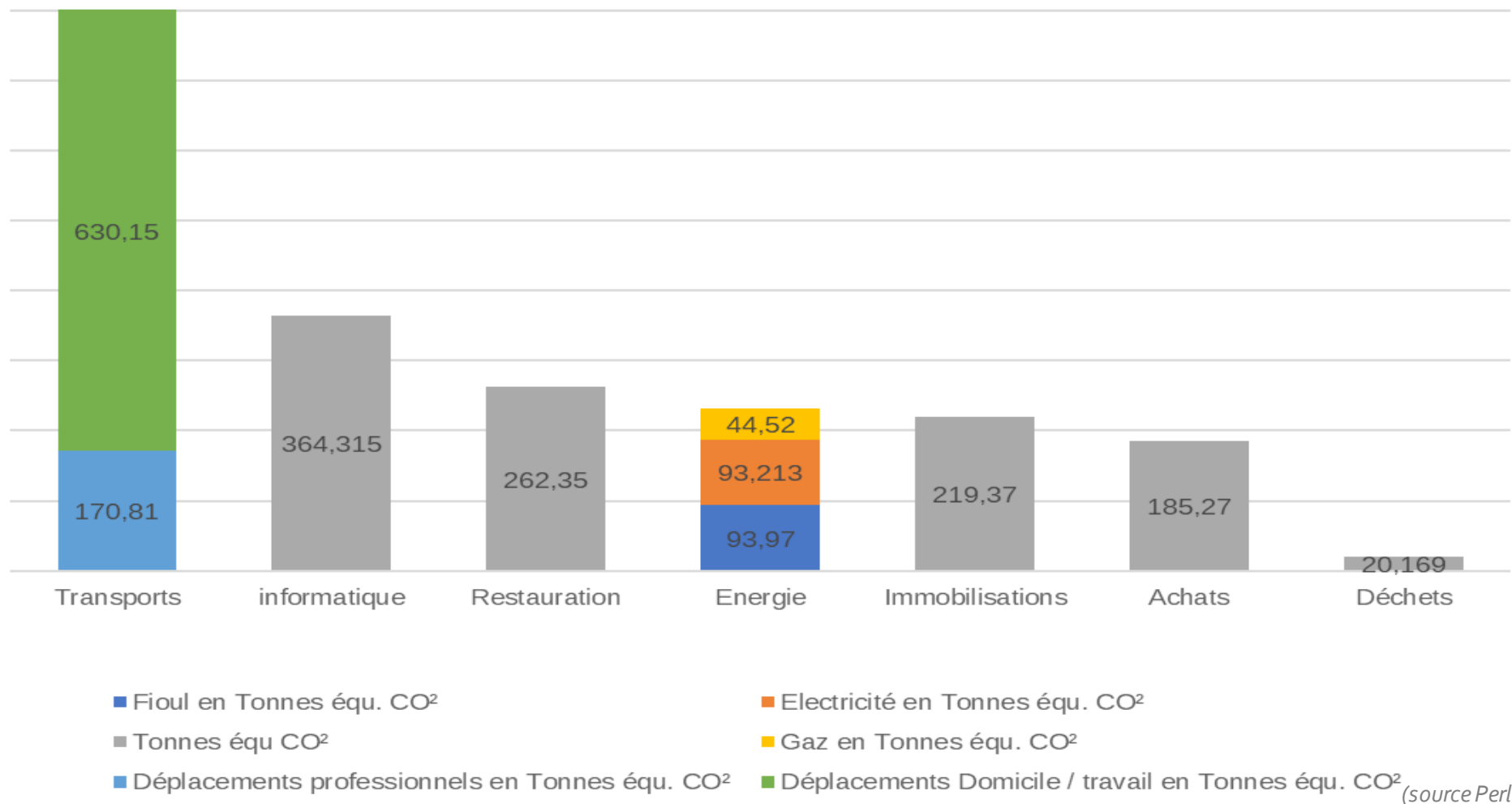
	Nombre de jours avec air médiocre ou mauvais du 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018	Rang sur 100
LES 5 PREMIÈRES AGGLOMÉRATIONS		
Saint-Denis de la Réunion	1	1
Cherbourg-en-Cotentin	3	2
Limoges	3	2
Périgueux	4	4
Roanne	4	4
Paris	35	83
ET LES 5 DERNIÈRES		
Aix-en-Provence	54	96
Marseille	57	97
Avignon	60	98
Nice	68	99
Fort-de-France	75	100



(source Organisation Mondiale de la Santé)

- Les Alpes-Maritimes avec la région parisienne, les bouches du Rhône et la Corse font partie des départements français les plus accidentogènes. (source Sécurité Routière)
- Concernant les déplacements professionnels et/ou déplacements domicile-travail nous comptons :
 - pour les Alpes-Maritimes 7 accidents*/1000 employés
 - Pour la Caf des AM 8,7 accidents*/1000 employés
 *accident ayant entraîné un Arrêt de travail. (source CARSAT)
- Nice est la 4^{eme} ville de France la plus embouteillée. (source INSEE)

Synthèse des émissions de GES à la Caf des AM en 2018



Déplacements :
1^{ère} source d'émission de CO² de la Caf des AM en 2018

800 Tonnes CO²équ. en 2018

Mais 1 Tonne de CO²equ, c'est quoi ?

Pourquoi CO² équivalence?

Tous les gaz n'ont pas le même effet sur l'atmosphère. Beaucoup de nos activités émettent des gaz très différents. Afin de donner une échelle de mesure, on les analyse et on les compare au rayonnement du CO² (dioxyde de carbone) dans l'atmosphère.

1 Tonne de CO²equ équivaut par exemple :

aux émissions Annuelles moyenne d'un français pour le chauffage.

1 A/R Paris/New York en avion pour 1 personne

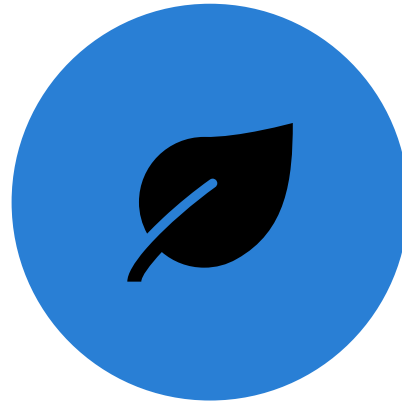
aux émissions pour produire 350kg de volaille ou 40kg de viande.

aux émissions pour produire 3 ordinateurs portables.





ÉMISSIONS **4 FOIS** SUPÉRIEURES AUX
DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS.



630 TONNES DE CO² ÉQU.



23,5KM/JOUR
TEMPS : 48 MIN/JOUR
COÛT : 132,72€/MOIS

(Source PDM CAFAM)

Déplacements domicile / travail Caf des AM en 2018

Quel moyen
de transport
utilisons-nous
pour aller
travailler?

Déplacements Domicile/Travail émettant des gaz à effet de serre

	Kilomètres	Tonne eq CO ²
Véhicule motorisé	2 478 473	627
Transport en commun	455 929	3

Habitudes de transport :



90 personnes utilisent un moyen de transport peu/pas polluant

- 58 transport en commun
- 4 covoiturage
- 4 vélo
- 24 à pied



186 personnes viennent encore en voiture personnelle/scooter/moto

Mais...



66 personnes sont prêtes à réduire l'utilisation de leurs voiture/scooter/moto!!

Parlons des alternatives



Inconvénients

- **Vélo :**
 - Distance
 - trafic dangereux
 - pas de douches
 - pas de pistes cyclables
- **Transport en commun:**
 - trop long
 - pas/peu de transports
- **Covoiturage :**
 - incompatibilité des horaires
 - pas de plateforme
 - pas compatible avec mon planning
- **Marche :**
 - distance

Avantages

- +Exercice physique
- +bonne santé/ perte de poids
- +compensation financière
- +peu de contamination
- + réduction des embouteillages
- +participation financière
- +gain économique
- +lien social
- +réduction du trafic routier
- +exercice physique
- +gratuit

Et si la
solution
était de
combiner
les moyens ?



Ne pas faire du covoiturage **TOUS** les jours mais plusieurs jours par mois.

Ne pas utiliser **que** sa voiture personnelle, mais se rapprocher d'un ParcAzur et combiner voiture et transports en commun pour éviter des bouchons.

Utiliser les transports en communs et le covoiturage.. Savez vous que le transport en commun qui passe en bas de chez vous peut certainement vous ramener sur le chemin d'un collègue ?!

Soyez innovants et partagez vos solutions!

Le Vélo :



Une personne qui se met au vélo reprend sa santé en main.

L'agent utilisant un vélo ou VAE ouvre droit au versement d'une Indemnité Kilométrique (IK) Vélo correspondant à 0,25€/ km dans la limite de 200 € annuels soit 4 km/jour travaillé.

Le versement de l'IK Vélo peut être cumulé avec le remboursement des abonnements de transports en commun uniquement pour les trajets vers ou à partir des arrêts de transport public (à condition que l'abonnement ne permette pas d'effectuer ces mêmes trajets).

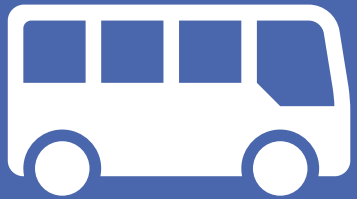
Dans le cadre de sa politique en faveur des mobilités électriques, respectueuses de l'environnement la Métropole NCA renouvelle son soutien aux particuliers résidents sur le territoire en octroyant une aide à l'acquisition d'un deux roues électrique neuf.

La Métropole, après respect par le demandeur des obligations fixées par la convention ci-jointe, verse au bénéficiaire une subvention fixée à 25 % du prix d'achat TTC dans la limite de 200 €.

<https://www.nice.fr/uploads/media/default/0001/20/convention-subvention-2roues-electrique-2019.original.pdf>

8 Personnes seraient prêtes à utiliser le vélo comme moyen de transport.

Les Transports en commun :



L'organisme prend en charge 50 % du prix acquitté par le salarié, déduction faite de la prime de transport conventionnelle (4 € au 1^{er} janvier 2018).

Ce montant s'élevait à 10 899,33 € en 2018 dont 7 549,41 € pour les abonnements transport et 3349,92 € en prime de transport.

Le temps de transport est certes long (20min en moyenne pour un trajet intra urbain) mais n'oublions pas qu'un français passe en moyenne 78min/jour sur son portable.. Et que rien n'interdit de le faire dans les transports en commun..

14 Personnes seraient prêtes à changer leur moyen de transport pour les transports en communs

Le Covoiturage :



Mobicoop arrive!!!

Mais qu'est ce que Mobicoop?

Un genre de BlablaCaf...

Mobicoop propose une nouvelle **interface** de gestion des déplacements professionnels mais aussi une interface pour les trajets Domicile/Travail.

L'outil parfait pour la gestion du Covoiturage!!

Il sera aussi intéressant de créer des **points de ramassage** signalés à proximité des transports en commun afin de pouvoir combiner Transport en commun et covoiturage.

Quand au frein concernant les horaires, je vous invite à vous rendre à la page 18 du Plan de Mobilité pour lire l'étude « de quelle commune et à quelle heure arrivent les agents » qui ouvre de nombreuses possibilités de covoiturage.

34 personnes seraient intéressées par le covoiturage

Le télétravail:

- 56 agents + 13 managers + 14 télétravail sur site
- **Une économie de:**
- **230 trajets** par semaine domicile/travail
- 96 km/agents ou 1h10 par semaine
- 5401,2km / semaine
- **233 500km/an**
- 13 Tonnes de CO²équ. (1T = 1vol A/R Paris-New York)
- **2,22 accidents de trajets**

Plan d'actions pour les déplacements Domicile/Travail

	budget	avantages
Diffusion du PDM	0	+++
Désignation responsable décarbonation / mobilité	0	+++
Objectifs de changement + évolution	0	+++

Plan d'actions pour les déplacements Domicile/Travail

	budget	avantages
Kit réparation vélo	€	+
Information itinéraires cycliste	0	++
Journée d'information sur les bienfaits du vélo	0	++
Mise en sécurité matériel (casiers, râteliers)	€€	+
Participation achat matériel (casque, vêtements réflecteur)	€	+

Plan d'actions pour les déplacements Domicile/Travail

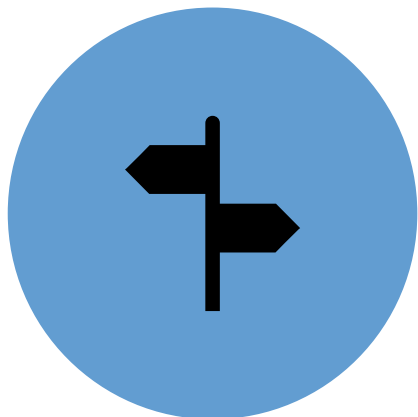
	budget	avantages
Organiser semaines du covoiturage	0	+++
Cartographie résidence agents	0	+++
Augmenter le télétravail	0	+++
Télétravail en tiers lieu	0	+++

Plan d'actions pour les déplacements Domicile/Travail

	budget	avantages
Info Mobicoop suite à l'intégration du covoiturage dans l'outil	0	+++
Réserver places covoiturage	0	+++
Prise en charge retour	€€	++
Création de points de ramassages	€€	++
Organisation Challenge Interservices sur la mobilité	€	++

Plan d'actions pour les déplacements Domicile/Travail

	budget	avantages
Formation conducteurs covoiturage écoconduite	€€€	++
Formaliser l'accueil des cyclistes	€€€	++
Financement totalité titres de transport	€€€	+++
Installation bornes véhicules électriques	€€€	+++
Étude sur le ratio parking/employés	0	+++



702 349 KM



170 TONNES DE CO²
ÉQU.



186 391€

(Source PDM CAFAM)

Déplacements professionnels Caf des AM en 2018

Comment nous déplaçons nous?

Transports	Km	Tonne CO ² equ
------------	----	---------------------------

Voiture flotte	251 980	51
----------------	---------	----

Avion	238 544	70
-------	---------	----

Voiture personnelle	197 501	50
---------------------	---------	----

Transport en commun	14 324	0,08
---------------------	--------	------

Quelques chiffres :



Sur les 272 personnes interrogées 116 effectuent des déplacements professionnels.



Sur ces 116 personnes, 80 ne sont pas contre un changement des habitudes de déplacement professionnel.



Un des objectifs fixé par la CNAF, 80% véhicules flotte émettant - 110gCO²/km, a été atteint avec l'achat du dernier véhicule du service Logistique.

La flotte de la Caf des AM est équipée de 84,4% de véhicules à faible émission de CO²

Quelles seraient les alternatives?

Nous avons étudié plusieurs alternatives (cf pages 27-29 Pdm), nous vous en présentons ici 3 :

- **Le covoiturage:**

Une nouvelle vision des déplacements, une nouvelle organisation, telles sont les attentes portées par Mobicoop!

- **Le vélo :** 13 personnes interrogées seraient intéressées par l'utilisation du Vélo à Assistance Électrique.

Le savez vous??? La Caf de Seine-Maritime a déjà intégré des VAE dans sa flotte.

- **La visioconférence :** ou la meilleure alternative aux longs déplacements dus aux réunions.

Les émissions d'un vol Nice/Lyon équivalent aux émissions de 22h de vidéoconférence autrement dit : dans l'absolu, il est intéressant de se rendre à Lyon pour une réunion si cette dernière dure + de 22h!

A/R Nice Marseille en voiture = 12h48 de visioconférence!

Plan d'actions pour les déplacements professionnels

	budget	avantages
Formation écoconduite pour agent se déplaçant	€	++
Développer l'E-learning	0	+++
Intégration Mobicoop dans la gestion de flotte + journée d'information	€€€	+++
Poursuite de la réflexion sur la nécessité des voyages	0	+++

Plan d'actions pour les déplacements professionnels

	budget	avantages
Calcul des bilans carbone de gros évènements (journée Caf, réunion extérieure, réunions managers)	0	++
Développer la visio-conférence	0	++
Justifier l'absence de covoiturage pour demande de remboursement de frais de déplacements	0	+++
Réaliser un Plan de Déplacements Inter-Entreprises	0	++